

## Compte-Rendu Formation Spécialisée du 20/02/2025



La CFTC DGFIP Locale a participé au CSAL FS du 20/02/2025.

L'ordre du jour était le suivant :

### **1-Approbation du PV de la dernière FS (19/12/2024).**

### **2 – Points récurrents à l'ordre du jour :**

- 2-1 Observations relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail dans le registre SST ;
- 2-2 Fiches d'accident au travail et de maladies professionnelles (dont le bilan des accidents survenus depuis la dernière plénière) ;
- 2-3 Signalements de dangers graves et imminents dans le registre spécial (y compris suicides et tentatives de suicides) ;
- 2-4 Tableau de suivi des exercices d'évacuation depuis la dernière plénière ;
- 2-5 fiches de signalement RPS depuis la dernière plénière
- 2-6 Rapport de visites de sites effectuées par la Commission de visite

### **3-Points particuliers à l'ordre du jour :**

- 3-1 Points sur les projets immobiliers et présentation de Mme Lenski, chargée de mission
- 3-2 Prévisions de dépenses sur les Actions et Formations 2025
- 3-3 Programmation des prochaines visites de la FS

### **4- Questions diverses, agenda.**

1-Le PV de la FS du 19 décembre 2024 sera soumis à approbation lors de la prochaine FS, des précisions ont été ajoutées par conséquent le PV doit être réécrit.

2- points récurrents

### **Le premier point concerne les fiches inscrites au registre SST :**

La première fiche évoquée concerne l'absence de chauffage et de climatisation au deuxième étage de Lahitolle. La pompe à chaleur pré-existante ayant rendu l'âme depuis plus d'une année, les services de la brigade de vérification départementale et la brigade régionale de vérification qui se trouvent à cet étage n'ont plus de solutions de chauffage l'hiver ou de climatisation l'été.

Pendant l'hiver des chauffages d'appoint ont été installés mais l'été les températures montent énormément par conséquent le travail devient vite très inconfortable (bureaux sous les toits) . La direction cherche des financements au niveau interministériel. Elle est donc en attente des réponses qui devraient revenir par le biais de la Préfecture.

**Pour la CFTC DGFIP du Cher, il est impératif que cette situation soit résolue avant l'arrivée des fortes chaleurs et rappelle que selon la norme NFX35-203/ISO 7730 relative au confort thermique, l'Institut National de Recherche et de Sécurité précise que les températures recommandées pour travailler dans de bonnes conditions, avec un certain confort se situent entre 20°C et 22°C hiver comme été. La CFTC DGFIP du Cher restera vigilante quant aux conditions de vie au travail des agents concernés.**

La deuxième fiche concerne le Centre des Finances Publiques (CFP) de Sancerre, la cour intérieure est jonchée d'excréments et de plumage. La cour est sale et glissante.

Une solution a été trouvée par le biais d'une entreprise spécialisée qui devrait tuer un certain nombre de pigeons et mettre des pastilles pour éviter leur prolifération. Deux nids ont été identifiés l'un sur le CFP et l'autre sur un bâtiment de la mairie. La destruction des nids devraient empêcher le retour des pigeons. Par la suite le nettoyage de la cour et des bâtiments sera réalisé. Une réparation du toit où les pigeons ont pu faire leur nid est à envisager.

La troisième fiche concerne le SIE de Paris, antenne de Vierzon. Les agents ont demandé qu'une mesure de l'oxygène dans l'air des bureaux du SIE soit effectué.

La SOCOTEC est mandatée par l'administration pour effectuer les mesures d'oxygène dans trois des bureaux les plus problématiques, ainsi que dans les couloirs et dans l'enceinte du bâtiment (près de l'entrée et près des archives) à partir du 26 février et cela pendant une semaine. Pour effectuer les meilleures mesures, il a été demandé au personnel de revenir plus souvent sur site cette semaine-là.

L'ISST (qui sera remplacé la semaine prochaine par un nouvel ISST) nous a indiqué qu'il restait disponible pour analyser les résultats, résultat obtenu par un appareil étalonné qui sera plus précis que les mesures précédentes de l'administration. Les mesures obtenues permettront d'avoir une vue d'ensemble et de voir la variation du taux de dioxyde de carbone dans le temps.

L'ISST remet en cause les choix effectués lors de l'installation du site, la SEMVIE, maître d'oeuvre des travaux a décidé d'installer 4 systèmes de climatisations sans apport d'air extérieur au lieu d'un seul grand système qui vu la place disponible aurait été possible avec un système de VMC double flux et prise d'air et rejet d'air à l'extérieur.

Ensuite, les choix effectués, il y a plus de deux ans, pourront être remis en cause, après ses mesures auprès du bailleur.

### **le deuxième point porte sur les accidents du travail :**

le seul accident rapporté concerne un accident de trajet domicile travail, un agent a fait une chute à plat et s'est plaint de douleurs, toutefois la personne n'a pas bénéficié d'un arrêt de travail.

### **Le troisième point concerne les dangers graves et imminents : NÉANT**

### **Le quatrième point concerne la prévention du risque incendie :NÉANT**

Aucun exercice n'a été effectué depuis la dernière FS.

**Le cinquième point concerne les fiches signalement (SIGNALFIP principalement) :**

Depuis la dernière plénière cinq fiches ont été ouvertes.

Une fiche concerne un conflit entre collègues et les 4 autres fiches concernent les relations entre nos services et des usagers.

L'administration a envoyé deux lettres aux usagers indéclicats, un signalement a été fait suite à une intervention de la police, un autre signalement a conduit à faire un signalement à la police.

Globalement la hausse de l'agressivité et de l'exaspération des usagers semble provenir de la dématérialisation croissante des procédures administratives, il est de plus en plus difficile d'avoir quelqu'un au téléphone et quand certains usagers ont quelqu'un au téléphone, ils ont tendance à exprimer leur colère.

**La section locale de la CFTC DGFIP dénonce depuis longtemps la dématérialisation excessive, la déshumanisation des services publics ; cela ne peut qu'accroître la frustration des usagers et en retour entraîner le mal-être des agents.**

**Le sixième point concerne le dernier rapport de visite**, la Trésorerie de Bourges Hôpitaux (TBH) a fait l'objet d'une visite par la commission de visite de la FS le 14 novembre dernier suite à son déménagement pour voir si les conditions d'installations du service sont correctes. La visite s'est conclue sur une satisfaction globale des agents même s'il y a des améliorations à apporter.

Concernant l'environnement de la cité administrative de Condé :

- Le portillon d'accès des agents est dur et notamment pour les agents à vélos, une solution devra être trouvée avec la préfecture, gestionnaire du site
- Un agent PMR (personne à mobilité réduite) doit sortir sur une plaque rouillée et percée de son véhicule sur le parking de la cité, la commission a demandé le changement de cette plaque, l'administration a demandé un premier devis qu'elle a trouvé trop cher, un deuxième devis est demandé.
- Améliorer le fonctionnement de la porte sur le bâtiment D, la porte a été automatisée pour permettre l'accès au personnel PMR, toutefois régulièrement la porte ne fonctionne pas, entraînant le dérangement des collègues proche de TBH par les autres collègues.
- Enfin les fenêtres de la cité Condé sont anciennes et laissent passer l'air, une rénovation est prévue mais pas dans un futur proche (Condé 2030), le service logistique (présent) essaiera de faire réparer les fenêtres les plus usées.

Concernant le service :

- Demande de remplacer les néons par des pavés LED et si possible mieux placé, le projet est en cours (relamping).

Il est demandé d'enlever une cloison dans un bureau (108 et 108 bis) pour pouvoir réinstaller mieux les collègues concernés (problème de place pour les collègues dans le bureau le plus petit), de réinstaller un store (fait) et de revoir l'installation du TPE pour les collègues qui ont en charge la vente à distance (paiement par carte bancaire des factures de TBH) à faire, d'installer une isolation phonique entre un bureau et une zone de convivialité et un bureau et la zone d'accueil (fait et à faire).

### 3- points particuliers à l'ordre du jour

#### **Les travaux immobiliers:**

Le principal chantier en cours est le SDIF, la date prévisionnelle de retour des agents dans le bâtiment B était prévue le 30 juin 2025. Cependant, certaines entreprises ont quitté le chantier, la pose des menuiseries est retardée. Actuellement, la préfecture a indiqué à notre direction que cette date serait dépassée et qu'elle ne peut se prononcer sur une date de fin de chantier.

Ensuite Mme Lanski, chargée de mission pour les opérations immobilières en cours et à venir nous a fait part de son travail et de ses objectifs. Elle a pris en compte nos problèmes de calendrier où un déménagement n'est pas possible pendant une période de forte activité pour le service et les craintes des agents d'être plus mal installés.

**La CFTC DGFIP du Cher rappelle que les déménagements répétitifs peuvent avoir des conséquences significatives sur les agents et demande une meilleure prise en compte de leurs besoins afin de minimiser les impacts négatifs.**

**Gérer ces transitions avec soin évitera des effets néfastes sur le bien-être des agents qui pourraient perturber leurs rythmes de travail habituel voire affecter leurs engagements augmentant ainsi le risque de turn over.**

#### **Le deuxième point sur les budgets**

Les budgets alloués à la FS ne sont pas connus à cette date. Toutefois la FS a prévu dans le budget Action des politiques de prévention une somme importante pour les préconisations médicales et une prise en charge de 50 % de la note du dépigeonnage du CFP de Sancerre par la FS , le reste par le budget normal de l'administration.

Sur le budget des formations en santé et sécurité au travail, la FS devrait financer la remise à niveau en électricité des agents de la logistique, une formation aux premiers secours en santé mentale sera proposée aux préventeurs et aux cadres A, une formation initiale de secourisme sera peut-être proposée et trois formations de recyclages proposées, une formation aux risques routiers en voiture sera proposé aux agents qui utilisent régulièrement leurs véhicules (agents itinérants), une formation gestion du stress sera proposée, enfin la formation sur le yoga des yeux qui a eu beaucoup de succès l'an dernier sera proposée à nouveau.

#### **Le troisième point concerne la fixation de la date de la visite du prochain site par la commission de visite :**

la FS a décidé de se rendre au CFP de Sancerre, peut être en juin, la date est à fixer avec les membres de la commission

#### **Questions diverses et agenda :**

Les dates des FS de l'année ont été fixées, des groupes de travail seront peut-être organisés entre-temps si nécessaire.



En avril, Mme Jussiaud, médecin conseil partira à la retraite.  
Pour l'instant, elle n'est pas remplacée.

**La CFTC DGFIP du Cher vous tiendra informé des suites apportées à son éventuel remplacement.**

